



# Langue française

*Destinés à des personnes francophones ou non francophones, adaptés à leur culture et à leur niveau d'études, les cours de langue française vous permettront d'acquérir une plus grande autonomie, de mieux faire valoir vos compétences sur le plan professionnel et de participer à la construction de la cité.*





# Français sur objectifs fondamentaux - public francophone



Cours annuel - 120 heures  
Cours annuel - 180 heures

35 €  
40 €

## • OBJECTIF

**Niveaux 1 à 4 :** apprendre à lire et à écrire.

**Niveaux 5 et 6 :** se mettre à niveau et se perfectionner en français.

**Pour les auditeurs non francophones maîtrisant une langue à alphabet latin mais ayant été faiblement scolarisés ainsi que pour les auditeurs non francophones ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin, des cours de français sur objectifs adaptés sont proposés pages 78 à 85.**

## • PUBLIC

L'inscription dans les cours n'est effective qu'après avoir passé un test d'entrée permettant l'évaluation du niveau.

### **Niveau 1 :**

Toute personne ne sachant ni lire ni écrire, comprenant et parlant le français et n'ayant pas été scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

### **Niveau 2 :**

Toute personne sachant déchiffrer mais ne sachant pas écrire, comprenant et parlant le français et ayant été peu scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

### **Niveau 3 :**

Toute personne sachant bien lire mais ne sachant pas écrire, comprenant et parlant le français et ayant été peu scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

### **Niveau 4 :**

Toute personne sachant bien lire mais ne sachant pas bien écrire, comprenant et parlant le français et ayant été peu scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

### **Niveau 5 :**

Toute personne sachant lire et écrire le français et désirant se remettre à niveau en grammaire et en compréhension de textes.

### **Niveau 6 :**

Toute personne sachant lire et écrire le français et désirant se perfectionner en grammaire, en compréhension de textes et en expression écrite, de manière à pouvoir passer le C.F.G (Certificat de Formation Générale).



## • PROGRAMME

### *Français*

#### **Niveau 1 :**

Apprentissage de la combinatoire (b.a-ba) et de la lecture. Déchiffrage de mots simples. Apprentissage des trois modèles d'écriture et écriture des mots déchiffrés.

#### **Niveau 2 :**

Apprentissage de la lecture (graphies simples et complexes). Apprentissage des trois modèles d'écriture et copie de phrases. Première approche des structures de base de la langue (masculin-féminin, singulier-pluriel, négation).

#### **Niveau 3 :**

Consolidation de la lecture : révision systématique des correspondances sons-graphies. Maîtrise de l'alphabet et initiation à l'usage du dictionnaire. Consolidation des différentes structures élémentaires de la langue (masculin-féminin, singulier-pluriel, négation) et initiation à la conjugaison du présent des verbes. Entraînement systématique au passage de l'oral à l'écrit. Écriture de phrases personnelles simples.

#### **Niveau 4 :**

Lecture, compréhension à l'oral et à l'écrit de textes simples. Entraînement systématique à l'écriture de courts textes personnels.

#### **Niveau 5 :**

Renforcement de la qualité de la lecture (intonation). Approfondissement de l'étude de la langue et des mécanismes fondamentaux (grammaire, conjugaison, orthographe, enrichissement du vocabulaire). Structuration de l'expression écrite (organisation des idées, notion de paragraphe et ponctuation) et écriture de textes personnels.

#### **Niveau 6 :**

Lecture de textes d'auteurs (prose et poésie) et lecture suivie d'un livre du monde de la francophonie. Étude de différents types d'écrits et rédaction de textes personnels. Approfondissement de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison. Enrichissement du vocabulaire (familles de mots).

### **Calcul**

**Des groupes de niveaux en calcul** sont constitués indépendamment des niveaux de français. Ces cours par groupes de niveaux en calcul ont lieu une fois par semaine. Écriture des nombres en chiffres et compréhension du système décimal de position.





# Français sur objectifs fondamentaux Public francophone (suite)

Étude de l'addition et de la soustraction (notion et technique opératoire). Étude de la multiplication et de la division (notion et technique opératoire). Les quatre opérations avec des nombres décimaux.

Résolution de problèmes simples liés à la vie courante.

Étude des fractions et classement des nombres par ordre croissant ou décroissant.

## Préparation aux examens

Pour le niveau 6, possibilité de se présenter à l'examen du Certificat de Formation Générale (C.F.G.).

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

Cours de 120 heures, 4 heures hebdomadaires ou cours de 180 heures, 6 heures hebdomadaires.

**Attention : dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

## Lieux et jours Cours de jour et du soir ☀️🌙

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
34, rue du Faubourg Saint-Denis.

Ⓜ Strasbourg-Saint-Denis.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5\* et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h45 à 20h45.

• **11<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 8, cité  
Voltaire.

Ⓜ Rue des Boulets.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **12<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 18, rue de la  
Brèche-aux-Loups.

Ⓜ Daumesnil.

**Niveaux 1, 2, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mercredi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **13<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
38, rue Vandrezanne.

Ⓜ Tolbiac ou Place d'Italie.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5\* et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
132, rue d'Alésia.

Ⓜ Alésia ou Plaisance.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5\* et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi, jeudi, de 13h à 15h.

**Niveau 5\* (180 heures) :**  
lundi, mardi, jeudi, de 10h30 à 12h30.

**Précisez sur le formulaire d'inscription  
votre ordre de préférence, s'il y a deux  
heures proposés.**



• **15<sup>e</sup> arr.** École élémentaire A,  
21, rue Duplex.

Ⓜ Duplex.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 (120 heures) :**  
lundi et mercredi, de 18h30 à 20h30.

• **17<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 6, rue  
Lecomte.

Ⓜ Brochant.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mercredi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
5, rue Pierre-Budin.

Ⓜ Marcadet-Poissonniers ou  
Autobus : ligne 31.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
33-35, rue de l'Évangile.

Ⓜ Marx-Dormoy.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 (180 heures) :**  
lundi, mercredi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **19<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
40 bis, rue Manin.

Ⓜ Ourcq.

**Niveaux 1, 2, 3, 4 (120 heures) :**  
mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **19<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B,  
105 bis, rue de l'Ourcq.

Ⓜ Crimée.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (120 heures) :**  
mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
31, rue Étienne-Dolet.

Ⓜ Ménilmontant.

**Niveaux 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 1, rue Levert.

Ⓜ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveaux 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
20, rue Maryse-Hilsz.

Ⓜ Porte de Montreuil ou

Autobus : PC2, arrêt Paganini.

**Niveaux 3, 4, 5 et 6 (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B, 22, rue  
Olivier-Métra.

Ⓜ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveaux 1, 2, 3, 4 et 5\* (180 heures) :**  
lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

\* **Ces cours comportent un module  
informatique (voir page 66).**





# Français sur objectifs fondamentaux (niveaux 1, 2, et 3) avec approche du support informatique



Cours annuel  
180 heures

40 €

## • OBJECTIF

Apprendre à lire et à écrire en utilisant les supports traditionnels (livre et papier), ainsi que le support informatique (logiciels d'alphabétisation).

## • PUBLIC

**Niveau 1 :** toute personne ne sachant ni lire ni écrire, comprenant et parlant le français et n'ayant pas été scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

**Niveau 2 :** toute personne sachant déchiffrer mais ne sachant pas écrire, comprenant et parlant le français et ayant été peu scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

**Niveau 3 :** toute personne sachant bien lire mais ne sachant pas écrire, comprenant et parlant le français et ayant été peu scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

## • PROGRAMME

### Niveau 1 :

#### Français :

Apprentissage de la combinatoire (b.a-ba) et de la lecture. Déchiffrage de mots simples. Apprentissage des trois modèles d'écriture et écriture des mots déchiffrés.

#### Informatique :

Allumer et éteindre un ordinateur, manipuler la souris, utiliser le clavier.

### Niveau 2 :

#### Français :

Apprentissage de la lecture (graphies simples et complexes).  
Apprentissage des trois modèles d'écriture et copie de phrases.  
Première approche des structures de base de la langue (masculin-féminin, singulier-pluriel, négation).

#### Informatique :

Développement de l'autonomie dans l'utilisation d'un ordinateur et de ses principales fonctionnalités.

Utilisation d'un logiciel de traitement de texte.

Navigation sur Internet : sites d'apprentissage de la lecture (activités en ligne), initiation à l'utilisation du courrier électronique...



### Niveau 3 :

#### Français :

Consolidation de la lecture : révision systématique des correspondances sons-graphies.  
Maîtrise de l'alphabet et initiation à l'usage du dictionnaire.

Consolidation des différentes structures élémentaires de la langue (masculin-féminin, singulier-pluriel, négation) et initiation à la conjugaison du présent des verbes.

#### Informatique :

Utilisation d'un logiciel de traitement de texte avec les différentes fonctions de copier, coller, déplacer, dans les activités de français.

Lecture et repérage sur Internet : recherche d'informations.

Utilisation du courrier électronique.

Création d'un projet multimédia : le diaporama.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

**Attention : dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

### Lieux et jours Cours de jour ☀

• **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

**Niveaux 1 et 3 (180 heures) :** lundi et jeudi de 9h à 12h.

**Niveaux 1 et 2 (180 heures) :** mardi et vendredi de 9h à 12h.

**Niveaux 2 et 3 (180 heures) :** mercredi et samedi de 9h à 12h.

• **14<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 7, avenue Maurice d'Ocagne.

Ⓜ Porte de Vanves ou Porte d'Orléans.

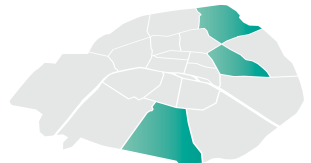
Ⓣ T3 : arrêt Didot.

**Niveau 1 :** mercredi et samedi de 9h à 12h.

• **19<sup>e</sup> arr.** École élémentaire A, 16, rue Eugénie Cotton.

Ⓜ Place des Fêtes.

**Niveaux 1 et 2 :** mercredi et samedi, de 8h45 à 11h45.







# Français sur objectifs fondamentaux (niveau 5) et initiation à l'informatique



Cours annuel  
180 heures\*

40 €

\* dont 40 heures d'informatique

## • OBJECTIF

Se remettre à niveau et se perfectionner en français. Se familiariser avec les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

## • PUBLIC

**Niveau 5 :** toute personne sachant lire et écrire le français et désirant utiliser les ressources informatiques pour améliorer son niveau à l'écrit, en grammaire et en compréhension de textes.

Sur les 180 heures de cours annuel, 40 heures sont prévues en salle informatique.

L'inscription dans les cours n'est effective qu'après avoir passé un test d'entrée permettant l'évaluation du niveau en français.

## • PROGRAMME

### **Niveau 5 :**

#### **Français**

Renforcement de la qualité de la lecture (intonation).

Approfondissement de l'étude de la langue et des mécanismes fondamentaux (grammaire, conjugaison, orthographe, enrichissement du vocabulaire).

Structuration de l'expression écrite (organisation des idées, notion de paragraphe et ponctuation) et écriture de textes personnels.

#### **Informatique : écrire et lire avec un support informatique**

S'approprier les connaissances de base du lexique et de l'outil informatique.

Découvrir le traitement de texte.

Comprendre la logique informatique : différenciation entre les contenants et les contenus, chemin d'un document.

Utiliser le traitement de texte Word avec les différentes fonctions de copier, coller, déplacer, dans les activités de français.

Rédiger son C.V. en utilisant un traitement de texte.

Lecture et repérage sur Internet : apprendre à trouver des informations pertinentes sur le web et savoir les exploiter.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.



## Lieux et jours Cours de jour et du soir ☀️🌙

- **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 34, rue du Faubourg-Saint-Denis.

Ⓜ️ Strasbourg-Saint-Denis.

**Niveau 5 (180 heures)** : lundi, mardi et jeudi, de 18h45 à 20h45.

- **13<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 38, rue Vandrezanne.

Ⓜ️ Tolbiac ou Place d'Italie.

**Niveau 5 (180 heures)** : lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

- **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

132, rue d'Alésia.

Ⓜ️ Alésia ou Plaisance.

**Niveau 5 (180 heures)** : lundi, mardi et jeudi, de 10h30 à 12h30.

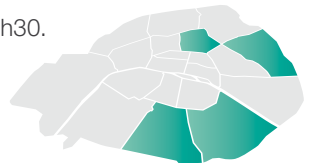
**Niveau 5 (180 heures)** : lundi, mardi et jeudi de 13h à 15h.

- **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B, 22, rue Olivier-Métra.

Ⓜ️ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveau 5 (180 heures)** : lundi, mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

Précisez sur le formulaire d'inscription votre ordre de préférence, s'il y a deux horaires proposés.





# Français sur objectifs fondamentaux : Atelier d'écriture créative théâtrale

Cours annuel  
60 heures

25 €

## • OBJECTIF

Permettre aux auditeurs de s'exprimer en s'impliquant à titre personnel.

## • PUBLIC

Toute personne maîtrisant le français à l'oral et sachant lire et écrire.

## • PRÉ-REQUIS

Avoir suivi un cours de Français sur objectifs fondamentaux de niveau 5 ou 6 ou avoir un niveau équivalent.

## • PROGRAMME

### Cet atelier associe l'oral et l'écrit.

Les auditeurs découvriront des extraits de biographies, de journaux personnels, de poèmes courts japonais (haïku), de sketches humoristiques, de pièces de théâtre moderne.

Les auditeurs apprendront à raconter, d'abord oralement puis par écrit, des événements du passé ou de l'actualité, à écrire leur journal où ils noteront leurs idées, leurs réflexions et à mettre en commun leurs expériences personnelles. Ces dernières composeront la trame de récits de vie théâtralisés que les auditeurs pourront jouer en fin d'année.

Les textes écrits par les auditeurs seront rassemblés sous la forme d'un livre, avec l'accord des auditeurs.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

2 heures hebdomadaires.

## Lieu et jour

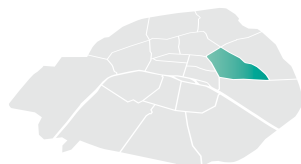
Cours de jour ☀

• **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

Cours le mercredi de 14h à 16h.



# Français sur objectifs fondamentaux : Rédiger des lettres officielles et comprendre des écrits administratifs

Cours annuel  
60 heures

25 €



## • OBJECTIF

Aider les auditeurs à rédiger une lettre administrative dans des situations de la vie quotidienne.

## • PUBLIC

Toute personne maîtrisant le français à l'oral et sachant lire et écrire.

## • PRÉ-REQUIS

Avoir suivi un cours de Français sur objectifs fondamentaux de niveau 5 ou 6 ou avoir un niveau équivalent.

## • PROGRAMME

Identifier et rédiger différents types de lettres selon les situations et les destinataires.

Exemples : - justifier une absence auprès d'un directeur.

- répondre à un courrier reçu d'une administration.

- écrire une lettre de motivation.

Se familiariser avec les structures administratives.

L'élaboration des lettres se fait de manière collective.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

2 heures hebdomadaires.

## Lieu et jour

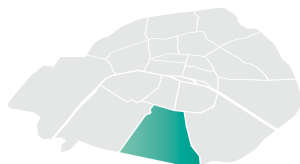
Cours de jour ☀

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

132, rue d'Alésia.

Ⓜ Alésia ou Plaisance.

Cours le vendredi de 13h à 15h.





# Français sur objectifs fondamentaux et médias



Cours annuel  
60 heures

25 €

## • OBJECTIF

Renforcer la compréhension orale par l'écoute de bulletins d'information radiodiffusés.

## • PUBLIC

Toute personne maîtrisant le français à l'oral et sachant lire et écrire.

## • PRÉ-REQUIS

Avoir suivi un cours de Français sur objectifs fondamentaux de niveau 6 ou avoir un niveau équivalent.

## • PROGRAMME

Ecoute de bulletins d'information radiodiffusés.

Analyse des vocabulaires politique et économique et de leur champ lexical.

Introduction à l'argumentation pour permettre une réflexion sur le monde qui nous entoure.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

2 heures hebdomadaires.

## Lieu et jour

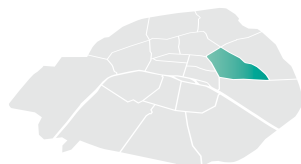
Cours de jour ☀

• **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

Cours le jeudi de 14h à 16h.



# Français sur objectifs fondamentaux : recherche d'informations



Cours annuel  
60 heures

25€

## • OBJECTIF

Devenir autonome pour trouver une information dans des livres, dans une bibliothèque ou sur Internet.

## • PUBLIC

Toute personne maîtrisant le français à l'oral et sachant lire et écrire.

## • PRÉ-REQUIS

Avoir suivi un cours de Français sur objectifs fondamentaux de niveau 6 ou avoir un niveau équivalent.

## • PROGRAMME

Rechercher une information :

- dans un ouvrage (brochures de la Mairie, revues, encyclopédies) en utilisant un sommaire, un index, la signalétique (code de couleurs, logos).
- dans une bibliothèque en se référant à la classification universelle.
- sur Internet en consultant des sites administratifs et des sites culturels : recherche par mots clés, vérification de la fiabilité des informations.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

2 heures hebdomadaires.

## Lieu et jour

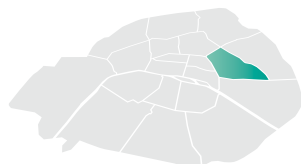
Cours de jour ☀

- **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

Cours le mardi de 14h à 16h.





# Français sur objectifs fondamentaux : jongler avec les mots



Cours semestriel  
30 heures

20 €

## • OBJECTIF

Ce cours propose aux auditeurs d'acquérir une connaissance approfondie de la langue française en l'apprenant de manière raisonnée, afin de pouvoir mieux l'utiliser dans la vie courante.

La précision du vocabulaire est un atout dans la communication avec les autres car elle permet d'éviter les malentendus et facilite une compréhension fine des situations.

## • PUBLIC

Toute personne maîtrisant le français à l'oral et sachant lire et écrire.

## • PROGRAMME

- Formation historique du français
- Préfixation, suffixation
- Racines grecques et latines
- Familles de mots, champs sémantiques
- Synonymes, antonymes, homonymes et paronymes
- Valeurs modales des temps du français
- Niveaux de langue.

## • CALENDRIER

**1<sup>er</sup> semestre** : du 27 septembre 2010 au 3 février 2011.

**2<sup>nd</sup> semestre** : du 10 février au 27 juin 2011.

2 heures hebdomadaires.

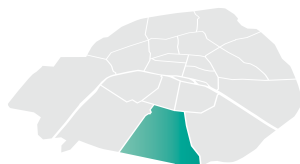
## Lieu et jour

Cours de jour ☀

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
132, rue d'Alésia.

Ⓜ Alésia ou Plaisance.

Cours le mercredi de 10h30 à 12h30.



# Français sur objectifs fondamentaux pour adultes sourds et malentendants



Cours annuel  
180 heures

40 €



## • OBJECTIF

Répondre aux attentes des personnes sourdes francophones et non francophones ayant du mal à lire et à écrire en français.

Apprendre à lire et à écrire. Mise à niveau et perfectionnement de la langue française.

Des exercices d'application, d'écriture, de grammaire, de conjugaison et de vocabulaire de base sont proposés.

## • PUBLIC

Toute personne sourde et malentendante.

**Niveau 1 :** toute personne ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant aucune connaissance de la langue française et n'ayant pas été scolarisée en France ou dans son pays d'origine.

**Niveau 2 :** toute personne ayant besoin de consolider son acquis en lecture, en vocabulaire et en français écrit.

**Niveau 3 :** toute personne sachant lire le français et désirant améliorer son écrit, sa compréhension des phrases et des textes.

## • PROGRAMME

### **Niveau 1 :**

Apprentissage de l'écriture (différents modèles), de la lecture (discrimination visuelle), des structures et du vocabulaire de base de la langue.

Maîtrise de l'alphabet, des chiffres et des lettres, de l'euro et des centimes (écriture sur chèque).

Initiation à l'usage du dictionnaire en étudiant les articles définis et les noms masculins/féminins et pluriel/singulier.

### **Niveau 2 :**

Révision/enrichissement de la lecture, du vocabulaire, des articles définis, du pluriel des noms.

Apprentissage des différents composants de la phrase (articles indéfinis, démonstratifs, pronoms, adjectifs qualificatifs, possessifs, verbes).

Étude des verbes «être» et «avoir» et du verbe dans la phrase aux temps usuels de l'indicatif (présent, imparfait, futur simple, passé composé).

Dictée, autodictée.







# Français sur objectifs fondamentaux pour adultes sourds et malentendants (suite)

## Niveau 3 :

Apprentissage des structures de base de la langue (forme affirmative et négative, interrogative directe et indirecte).

Lire un texte et répondre par des phrases simples à des questions de compréhension.

Approfondissement des mécanismes fondamentaux (conjugaison, grammaire, orthographe, enrichissement du vocabulaire, formation des mots).

Structuration de l'expression écrite : organisation des idées, notion de paragraphe et ponctuation.

**Ce programme n'intègre pas de préparation à l'oral ; ce n'est pas un cours d'orthophonie ou de lecture labiale.** La méthode pédagogique utilise la communication en langue des signes pour une meilleure acquisition de la langue française.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

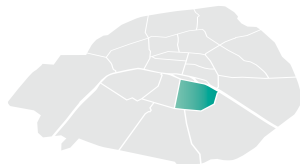
## Lieu

• **5<sup>e</sup> arr.** - Institut national des jeunes sourds  
Centre de promotion sociale des adultes sourds  
(CPSAS), 254, rue Saint-Jacques.

 Luxembourg.

**Renseignements et inscriptions :**

Email : hbimont@injs-paris.fr



# Français sur objectifs fondamentaux pour adultes handicapés mentaux



Cours annuel  
180 heures

40€



## • OBJECTIF

Apprentissage et/ou approfondissement de la lecture et de l'écriture. Possibilité de se présenter à l'examen du Certificat de Formation Générale (C.F.G.).

## • PUBLIC

Toute personne adulte handicapée mentale.

## • PROGRAMME

### *Français :*

Apprentissage des structures et du vocabulaire de base de la langue française.

### *Calcul :*

Apprentissage des bases du calcul (maîtriser les nombres, savoir compter, lire, copier et ordonner des nombres). Résolution de problèmes simples liés à la vie courante.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

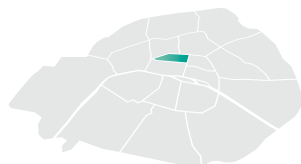
6 heures hebdomadaires.

## Lieu et jours Cours du soir ☾

• **2<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 6, rue de Louvois.

Ⓜ Quatre-Septembre ou Opéra.

Cours lundi, mardi et jeudi de 18h15 à 20h15.





## Comment vous orienter dans les formations de langue française pour publics non francophones?

| Public   |   |
|--|---|
| Public ayant la connaissance d'une langue à alphabet latin | Scolarisé dans son pays d'origine jusqu'à l'âge de 16 ans minimum |
|  | Faiblement scolarisé dans son pays d'origine                      |
| Public ne connaissant pas l'alphabet latin                 |   |

*Le choix du cours en fonction des critères indiqués dans ce tableau est déterminant pour les futurs auditeurs. Ces derniers doivent donc veiller à s'inscrire dans le cours qui convient d'une part à leur parcours dans leur pays d'origine, d'autre part à leur rythme d'apprentissage.*

*Les Cours Municipaux d'Adultes se réservent, pour des raisons pédagogiques, la possibilité de réorienter les candidats qui n'auraient pas effectué le choix qui leur convient.*

| Formations  | Rythme d'apprentissage |
|---|------------------------|
| <p><b>Français langue étrangère, 60 heures – 90 heures – 120 heures</b><br/>(Niveaux 1 à 5)<br/>Apprentissage des structures simples et complexes de la langue</p>  | Soutenu                |
| <p><b>Français sur Objectifs Adaptés (public maîtrisant une langue à alphabet latin), 120 ou 180 heures</b> (Niveaux 1, 2 et 3)<br/>Apprentissage :<br/>- des fondamentaux de l'écriture (ponctuation, accents, majuscules, ...)<br/>- de l'orthographe liée aux sons (graphie-phonie)<br/>- des structures de base de la langue (nature et fonction des mots, syntaxe simple)</p> <p><b>Français sur Objectifs Adaptés - écrit renforcé, 180 heures</b><br/>Apprentissage :<br/>- de la rigueur dans l'expression, la correction et l'autocorrection de l'écrit<br/>- des principes et règles de l'orthographe d'usage et grammaticale<br/>- des structures syntaxiques simples<br/>- de la phonétique</p> | Adapté                 |
| <p><b>Français sur Objectifs Adaptés (public ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin), 180 heures</b> (Niveaux 1, 2 et 3)<br/>Apprentissage :<br/>- de l'alphabet<br/>- de la lecture et de l'écriture<br/>- des structures de base de la langue</p>   | Adapté                 |
| <p><b>Français sur Objectifs Adaptés-Alpha (public ne maîtrisant aucun système d'écriture), 180 heures</b></p>  |                        |



# Français sur objectifs adaptés - Alpha

Public non francophone ne maîtrisant aucun système d'écriture



Cours annuel  
180 heures

60 €

## • OBJECTIF

Acquérir les bases de la langue française, à l'écrit et à l'oral, selon une pédagogie et un rythme adaptés à un public non francophone ne maîtrisant aucun système d'écriture. Ce cours consacrera un temps important à la méthodologie de l'apprentissage.

## • PUBLIC

Toute personne ne maîtrisant aucune langue à l'écrit.

## • PROGRAMME

**Niveau 1 (A1.1 du CECRL) :**

**Les méthodes d'apprentissage :** compréhension et respect des consignes, tenue du cahier, mémorisation, organisation du travail, rigueur dans l'écriture et la présentation des productions.

**Les fondamentaux de l'écriture :** mise en page, ponctuation, accents, majuscules.

**Les savoir-faire initiaux** (saluer, se présenter, parler de ses activités, se repérer dans l'espace et le temps quotidien) et les structures simples de l'expression orale et écrite qui leur correspondent.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

**Attention : dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

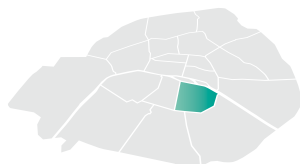
## Lieu et jours

Cours du soir ☾

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B, 22, rue Olivier Métra.

Ⓜ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveau 1 :** lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.



# Français sur objectifs adaptés

Public non francophone ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin



Cours annuel  
180 heures

60€



## • OBJECTIF

Acquérir les bases de la lecture et de l'écriture de la langue française. S'exprimer en français dans les situations simples de la vie quotidienne.

## • PUBLIC

Toute personne ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin et n'ayant aucune ou qu'une faible connaissance de la langue française, à l'oral comme à l'écrit.

## • PROGRAMME

### *Niveau 1 (A1.1 du CECRL) :*

**Apprentissage de la lecture et de l'écriture** dans des polices de caractères variées et de tailles diverses.

Perception, articulation, identification, discrimination et production des sons de la langue française.

Identification et **compréhension d'informations écrites simples** (présentation de personnes, de leur famille, de leur travail).

Repérage des natures et fonctions essentielles des mots et production de phrases courtes.

**Expression orale** liée à la présentation de soi et à son environnement immédiat.

Possibilité de se présenter à l'examen du **D.I.L.F** (Diplôme Initial de Langue Française).

**Spécificité des cours du soir de l'école du 75, Bd de Belleville (11<sup>e</sup>) : ces cours destinés à des publics arabophones ou à des publics sinophones auront une composante interculturelle forte. L'apprentissage de la langue française prendra en compte, dans sa méthode et ses supports, la langue d'origine et la culture des apprenants.**

### *Niveau 2 (A1-A2.1 du CECRL) :*

Reprise des fondamentaux de la lecture, de l'écriture et de la phonétique.

**Développement des savoir-faire initiaux** à l'écrit et à l'oral : se présenter et présenter quelqu'un ; identifier et décrire un lieu, un objet, une personne ; rédiger un message, une carte postale.

### *Niveau 3 (A2.2 du CECRL) :*

Développement de savoir-faire dans les domaines de la vie sociale et professionnelle sur la base de tâches à accomplir (pédagogie actionnelle), lesquelles intégreront les différentes compétences de l'apprentissage d'une langue (structurales, syntaxiques, phonétiques, de réception et de production écrite et orale).





# Français sur objectifs adaptés Public non francophone ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin (suite)

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

**Attention : dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

### **Lieux et jours** Cours de jour et du soir ☀️🌙

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
34, rue du Faubourg-Saint-Denis.

Ⓜ Strasbourg-Saint-Denis.

**Niveau 1 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h45 à 20h45.

• **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

**Cours de jour :**

**Niveau 1 :** lundi et mercredi, de 14h à 17h.

**Niveau 2 :** mardi et jeudi, de 14h à 17h.

**Cours du soir :**

**Niveau 1 (groupe 1, de langue et dialectes arabes) :**

lundi et jeudi, de 18h30 à 21h30.

**Niveau 1 (groupe 2, de langue(s) chinoise(s)) :**

mardi et vendredi, de 18h30 à 21h30.

**Niveau 1 (groupe 3, plurilingue) :**

mercredi et vendredi, de 18h30 à 21h30.

• **13<sup>e</sup> arr.** École élémentaire,  
51, avenue de la Porte d'Ivry.

Ⓜ Porte d'Ivry.

**Niveau 1 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 1, rue  
Foyatier.

Ⓜ Anvers.

**Niveaux 1 et 2 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h45 à 20h45.

• **19<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B,  
16, rue Eugénie Cotton.

Ⓜ Place des Fêtes.

**Niveau 1 :**

mercredi et samedi, de 8h45 à 11h45.

**Niveau 2 :**

mercredi et samedi, de 8h45 à 11h45.

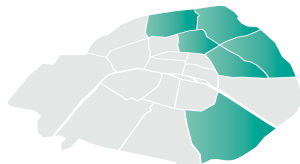
• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B,  
22, rue Olivier Métra.

Ⓜ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveaux 1, 2 et 3 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

Les personnes arabophones ou sinophones ont le choix entre deux groupes possibles (1 et 3 ou 2 et 3). Il leur est demandé, quand leur emploi du temps le permet, d'indiquer les deux groupes en marquant un ordre de préférence (1 et 3 ou 3 et 1 ; 2 et 3 ou 3 et 2). Il est possible en fonction de la nécessité d'équilibrer les effectifs des groupes que l'ordre de préférence ne puisse être respecté.



# Français sur objectifs adaptés

## Public non francophone maîtrisant une langue à alphabet latin



Cours annuel  
180 heures

60€



### • OBJECTIF

Acquérir les bases de la langue française, à l'écrit et à l'oral, selon une pédagogie et un rythme adaptés à un public faiblement scolarisé. Ce cours consacra un temps important à la méthodologie de l'apprentissage.

### • PUBLIC

**Toute personne maîtrisant une langue à alphabet latin**, mais n'ayant aucune ou une faible connaissance de la langue française et **ayant été faiblement scolarisée** dans son pays d'origine.

### • PROGRAMME

#### **Niveau 1 (A1.1 du CECRL) :**

**Les méthodes d'apprentissage :** compréhension et respect des consignes, tenue du cahier, mémorisation, organisation du travail, rigueur dans l'écriture et la présentation des productions.

**Les fondamentaux de l'écriture :** mise en page, ponctuation, accents, majuscules.

**La phonie-graphie :** étude des sons vocaliques et consonantiques et de leurs correspondances orthographiques.

Le repérage des natures et fonctions des mots, ainsi que leur place dans la phrase simple.

**Les savoir-faire initiaux** (se saluer, se présenter, parler de ses activités, se repérer dans l'espace et le temps quotidien) et les structures simples de l'expression orale et écrite qui leur correspondent.

Possibilité de se présenter à l'examen du D.I.L.F. (Diplôme Initial de Langue Française).

#### **Niveau 2 (A1-A2.1 du CECRL) :**

**Reprise des fondamentaux :** méthodes d'apprentissage, qualité de l'écriture, phonie-graphie, natures, fonctions et place des mots.

**Développement des savoir-faire :** identifier et décrire un lieu, un objet, une personne ; inviter, accepter, refuser ; exprimer l'accord ou le désaccord ; rédiger une petite annonce, une carte postale.

#### **Niveau 3 (A2.2 du CECRL) :**

**Développement de savoir-faire** dans les domaines de la vie sociale et professionnelle sur la base de tâches à accomplir (pédagogie actionnelle), lesquelles intégreront les différentes compétences de l'apprentissage d'une langue (structurales, syntaxiques, phonétiques... de réception et de production écrite et orale).







# Français sur objectifs adaptés Public non francophone maîtrisant une langue à alphabet latin (suite)

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

**Attention : dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

## Lieux et jours Cours du soir ☾

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 9, rue Martel.

Ⓜ Château d'Eau ou Gare de l'Est.

**Niveau 1** : lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **11<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B, 29, rue Servan.

Ⓜ Père-Lachaise, Voltaire ou Saint Maur.

**Niveau 1** : lundi, mercredi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 18, rue Sainte Isaure.

Ⓜ Simplon ou Jules Joffrin.

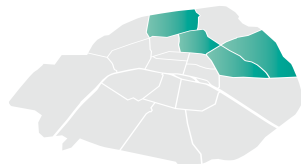
**Niveaux 1 et 2** : lundi, mercredi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire A, 24, rue Olivier Métra.

Ⓜ Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveaux 1, 2, 3\*** : lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

\* **Le niveau 3 est dispensé dans l'école voisine du 22, rue Olivier Métra.**



# Français sur objectifs adaptés

## Public non francophone maîtrisant une langue à alphabet latin



Cours semestriel  
120 heures

55€



### • OBJECTIF

Acquérir les bases de la langue française, à l'écrit et à l'oral, selon une pédagogie et un rythme adaptés à un public faiblement scolarisé. Ce cours consacra un temps important à la méthodologie de l'apprentissage.

### • PUBLIC

**Toute personne maîtrisant une langue à alphabet latin**, mais n'ayant aucune ou une faible connaissance de la langue française et **ayant été faiblement scolarisée** dans son pays d'origine.

Deux unités sont proposées (une par semestre). Pour couvrir la totalité du programme, il est conseillé de suivre le cours pendant deux semestres.

### • PROGRAMME

#### *Unité 1 (A1.1 du CECRL) :*

**Les méthodes d'apprentissage** : compréhension et respect des consignes, tenue du cahier, mémorisation, organisation du travail, rigueur dans l'écriture et la présentation des productions.

**Les fondamentaux de l'écriture** : mise en page, ponctuation, accents, majuscules.

**La phonie-graphie** : étude des sons vocaliques et consonantiques et de leurs correspondances orthographiques.

Le repérage des natures et fonctions des mots, ainsi que leur place dans la phrase simple.

**Les savoir-faire initiaux** (se saluer, se présenter, parler de ses activités, se repérer dans l'espace et le temps quotidien) et les structures simples de l'expression orale et écrite qui leur correspondent.

Possibilité de se présenter à l'examen du D.I.L.F (Diplôme Initial de Langue Française).

#### *Unité 2 (A1-A2.1 du CECRL) :*

**Reprise des fondamentaux** : méthodes d'apprentissage, qualité de l'écriture, phonie-graphie, natures, fonctions et place des mots.

**Développement des savoir-faire** : identifier et décrire un lieu, un objet, une personne ; inviter, accepter, refuser ; exprimer l'accord ou le désaccord ; rédiger une petite annonce, une carte postale.





## Français sur objectifs adaptés Public non francophone maîtrisant une langue à alphabet latin (suite)

### • CALENDRIER

**1<sup>er</sup> semestre (Unité 1)** : du 27 septembre 2010 au 3 février 2011.

**2<sup>nd</sup> semestre (Unité 2)** : du 10 février au 27 juin 2011.

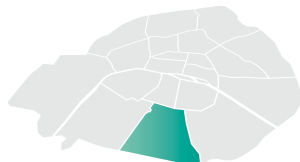
Cours de jour, 8 heures hebdomadaires.

### **Lieu et jours** Cours de jour ☀

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
132, rue d'Alésia.

Ⓜ Alésia ou Plaisance.

**Unités 1 et 2** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 10h.



# Français sur objectifs adaptés

Écrit renforcé

Public non francophone



Cours annuel  
180 heures

60€



## • OBJECTIF

Atteindre un niveau de compétences linguistiques à l'écrit, équivalent aux compétences communicatives que possède déjà, à l'oral, le public concerné.

## • PUBLIC

Toute personne possédant une bonne maîtrise de la langue française orale (niveaux B1-B2 du CECRL), mais une faible maîtrise de la langue écrite.

## • PROGRAMME

Analyse et production des structures syntaxiques de la langue française : repérage des spécificités du français, notamment par une approche linguistique comparative ; analyse grammaticale ; intégration des structures fondamentales ; correction et auto-correction systématiques de l'écrit.

Correction de la phonétique et travail sur la phonie-graphie.

Étude de la morphologie lexicale.

## • CALENDRIER

Du 27 septembre 2010 au 20 juin 2011.

6 heures hebdomadaires.

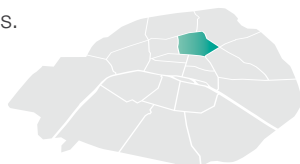
**Attention : dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement unique indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

## Lieu et jours Cours du soir ☾

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 34, rue du Faubourg-Saint-Denis.

Ⓜ Strasbourg-Saint-Denis.

Cours lundi, mardi et jeudi de 18h45 à 20h45.





# Compétences par niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

| A1         |                                 |   |
|------------|---------------------------------|---|
| Comprendre | Ecouter                         | Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.  |
|            | Lire                            | Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.  |
| Parler     | Prendre part à une conversation | Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions. |
|            | S'exprimer oralement en continu | Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.  |
| Écrire     | Écrire                          | Je peux écrire une carte postale, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.  |

| A2         |                                 |   |
|------------|---------------------------------|---|
| Comprendre | Ecouter                         | Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.                     |
|            | Lire                            | Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.                           |
| Parler     | Prendre part à une conversation | Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation. |
|            | S'exprimer oralement en continu | Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.   |
| Écrire     | Écrire                          | Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple, de remerciement.  |



## B1

|            |                                 |   |
|------------|---------------------------------|---|
| Comprendre | Écouter                         | Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. |
|            | Lire                            | Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression des sentiments et des souhaits dans des lettres personnelles.  |
| Parler     | Prendre part à une conversation | Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, travail, voyage et actualité).   |
|            | S'exprimer oralement en continu | Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.   |
| Écrire     | Ecrire                          | Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.  |





# Compétences par niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

## B2

|            |                                 |  |
|------------|---------------------------------|--|
| Comprendre | Ecouter                         | Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.  |
|            | Lire                            | Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte contemporain en prose.   |
| Parler     | Prendre part à une conversation | Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.  |
|            | S'exprimer oralement en continu | Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.  |
| Écrire     | Ecrire                          | Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences. |



## C1

|            |                                 |   |
|------------|---------------------------------|---|
| Comprendre | Ecouter                         | Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.<br>Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.   |
|            | Lire                            | Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues explications techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.  |
| Parler     | Prendre part à une conversation | Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs. |
|            | S'exprimer oralement en continu | Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.  |
| Écrire     | Ecrire                          | Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.   |





# Français langue étrangère Public non francophone



Cours semestriel - 60 heures  
Cours semestriel - 90 heures  
option orthographe-grammaire  
Cours semestriel - 120 heures

80 €  
110 €

145 €

## • OBJECTIF

Développer sa capacité à communiquer en français dans la vie quotidienne, au travail, dans le domaine public... Être capable d'écouter et de lire, de participer à une conversation, de prendre la parole en public ou de rédiger les différents types d'écrits.

Des activités en situation (simulations orales et écrites) prépareront les auditeurs à agir en français de manière autonome. Pour mieux se préparer aux activités d'expression, les auditeurs seront invités à s'exercer sur les différentes manières de dire ou d'écrire, la phonétique, le lexique, la grammaire.

### Objectifs spécifiques de l'option orthographe-grammaire :

Apprendre et améliorer l'orthographe et la grammaire pour progresser à l'écrit. Apprentissage des accords qui régissent l'adjectif et le verbe ; étude des différents temps du verbe (forme et aspect) ; étude des différents outils syntaxiques nécessaires à l'élaboration d'une phrase (conjonctions de coordination et de subordination).

## • PUBLIC

Toute personne non francophone, ayant été scolarisée jusqu'à l'âge de 16 ans minimum dans son pays d'origine.

L'inscription dans les cours n'est effective qu'après avoir passé un test d'entrée permettant l'évaluation du niveau.

**Pour les auditeurs non francophones maîtrisant une langue à alphabet latin, mais ayant été faiblement scolarisés, ainsi que pour les auditeurs non francophones ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin, des cours spécifiques de français sur objectifs adaptés sont proposés pages 78 à 85.**

## • PROGRAMME

En français langue étrangère, 5 niveaux sont proposés.

Chaque niveau nécessite l'acquisition des compétences requises au niveau précédent. Les niveaux 3 et 4 approfondissent la syntaxe à l'écrit et favorisent l'expression orale.

**Niveau 1 (90 et 120 heures : niveau A1/A2.1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues / 60 heures : niveau A1) :**

Initiation à la langue, manipulation orale et écrite des mécanismes fondamentaux de la langue. Savoir s'exprimer de manière simple (saluer, se présenter, parler de ses habitudes, parler d'un lieu, d'un objet, d'une personne, inviter, accepter, refuser, exprimer l'accord et le désaccord...).



### **Contenu de l'option orthographe-grammaire :**

Principaux accords en genre et en nombre des adjectifs et des verbes. Principaux temps élémentaires.

### **Niveau 2 (90 et 120 heures : niveau A2.2 du CECRL / 60 heures : niveau A2.1) :**

Révision et approfondissement des formes et des mécanismes fondamentaux de la langue. Structuration d'énoncés simples à l'oral et à l'écrit (décrire une personne physiquement et psychologiquement, raconter au passé, savoir s'exprimer dans un magasin, donner des conseils, des ordres, autoriser, interdire, parler du futur, faire des projets...).

### **Contenu de l'option orthographe-grammaire :**

Étude morphologique des adverbes. Principaux pronoms personnels. La négation. Les pronoms relatifs essentiels.

### **Niveau 3 (90 et 120 heures : niveau B1 du CECRL / 60 heures : niveau A.2.2/B1.1) :**

Maîtrise de l'oral et structuration de l'écrit. Approfondissement des mécanismes oraux et écrits. Manipulation lexicale. Savoir exprimer une intention, des sentiments, un souhait. Rapporter des événements passés. Pratique des différentes expressions du conseil.

### **Contenu de l'option orthographe-grammaire :**

Étude morphologique du gérondif. Pronoms personnels. Accord du participe passé. Les voix active et passive. Définition de la phrase simple et complexe. Principales conjonctions de subordination. Pronoms relatifs. Étude des temps composés du verbe : futur antérieur, conditionnel passé, subjonctif présent et passé. Étude des temps simples dont le conditionnel présent et le passé simple.

### **Niveau 4 (90 et 120 heures : niveau B2 du CECRL / 60 heures : niveau B1.2-B2.1) :**

Perfectionnement de l'oral et de l'écrit. Pratique des différents moyens d'expression de la condition, du but, de la conséquence, du temps et de la cause. Maîtrise du discours rapporté. Manipulation des différentes expressions de l'accord et du désaccord. Savoir varier la formulation des points de vue (utilisation de l'indicatif et du subjonctif). Enrichissement du lexique.

### **Contenu de l'option orthographe-grammaire :**

Accord des participes passés des verbes pronominaux. Différenciation du participe présent et des adjectifs verbaux. Étude des pronoms et des adjectifs indéfinis ; propositions subordonnées, conjonctions de subordination, notamment celles qui soulèvent un problème d'orthographe : quelque / quel que ; quoi que / quoique. Pronoms relatifs : différenciation qui / qui l' / qu'il. Conjonction de coordination « or ». Voix impersonnelle et interrogative. Phrase complexe, concordance des temps.

### **Niveau 5 (uniquement 90 et 120 heures : niveau C1 du CECRL) :**

Révision et perfectionnement des différentes propositions. Exploitation de documents authentiques.





# Français langue étrangère Public non francophone (suite)

## PRÉPARATION AUX EXAMENS

Les cours semestriels de jour (120 heures) et option orthographe-grammaire (90 heures) de niveaux 1, 2, 3 et 4 préparent au D.E.L.F. (Diplôme d'Études en Langue Française du Ministère de l'Éducation Nationale). Ils ne sont pas pour autant réservés aux personnes désireuses de passer les épreuves du D.E.L.F., mais leur programme et leurs activités sont adaptés à ces épreuves.

## CALENDRIER

**1<sup>er</sup> semestre** : du 27 septembre 2010 au 3 février 2011.

**2<sup>nd</sup> semestre** : du 10 février au 27 juin 2011.

Cours de jour, 120 heures, 8 heures hebdomadaires.

Cours du soir, 60 heures, 4 heures hebdomadaires ou 90 heures, 6 heures hebdomadaires (option orthographe-grammaire).

**Attention : dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, des entretiens anticipés auront lieu dans un établissement qui ne sera pas nécessairement celui où seront dispensés les cours. Il sera indiqué sur votre convocation (voir tableau page 24).**

## Lieux et jours Cours de jour et du soir ☀ 🌙

### Cours de jour :

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

132, rue d'Alésia.

🚇 Alésia ou Plaisance.

**Niveau 1** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30  
ou de 13h à 15h ou de 15h30 à 17h30.

**Niveaux 2 et 3** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 10h  
ou de 10h30 à 12h30 ou de 13h à 15h ou de 15h30 à 17h30.

**Niveau 4** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 10h  
ou de 10h30 à 12h30 ou de 15h30 à 17h30.

**Niveau 5** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30.



Sur le formulaire d'inscription, précisez  
deux horaires par ordre de préférence.

### Cours du soir :

• **1<sup>er</sup> arr.** École élémentaire, 15, rue de l'Arbre-Sec.

(M) Pont-Neuf ou Louvre-Rivoli.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi et mercredi, de 18h30 à 20h30.

• **5<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 14, rue Victor-Cousin.

(M) Cluny-La-Sorbonne.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **9<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 5, rue Milton.

(M) Notre-Dame-de-Lorette ou Le Peletier.

**Français langue étrangère option orthographe/grammaire, 90 heures :**

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 9, rue Martel.

(M) Château-d'Eau ou Gare de l'Est.

**Français langue étrangère option orthographe/grammaire, 90 heures :**

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **11<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 17, rue Alphonse-Baudin.

(M) Saint-Sébastien-Froissant

ou Saint-Ambroise.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **11<sup>e</sup> arr.** École élémentaire B, 29, rue Servan.

(M) Père-Lachaise, Voltaire ou Saint-Maur.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi et mercredi, de 18h30 à 20h30.

• **11<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 8, cité Voltaire.

(M) Rue des Boulets.

**Niveaux 1, 2 et 3 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **13<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 13, rue Vulpian.

(M) Glacière ou Corvisart.

**Français langue étrangère option orthographe/grammaire, 90 heures :**

**Niveaux 1, 2, 3, 4 et 5 :**

lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30.

• **13<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 51, avenue de la Porte d'Ivry.

(M) Porte d'Ivry.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **14<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 46, rue Boulard.

(M) Denfert-Rochereau.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **15<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 25, rue Rouelle.

(M) Dupleix ou Charles-Michel.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi et mercredi, de 18h45 à 20h45.

• **16<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 130 rue de Longchamp.

(M) Rue de la Pompe ou (REP) Avenue Henri-Martin ou **autobus** : ligne PC.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **17<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 23, avenue de Saint-Ouen.

(M) La Fourche.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 18, rue Sainte-Isaure.

(M) Simplon ou Jules-Joffrin.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

lundi et mercredi, de 18h30 à 20h30.

• **18<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 1, rue Foyatier.

(M) Anvers.

**Niveaux 1, 2 et 3 :**

mardi et jeudi, de 18h45 à 20h45.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire A, 24, rue Olivier-Métra.

(M) Place des Fêtes ou Jourdain.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.

• **20<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 9, rue de la Plaine.

(M) Nation.

**Niveaux 1, 2, 3 et 4 :**

mardi et jeudi, de 18h30 à 20h30.



# Français langue étrangère Public non francophone



Session d'été  
60 heures

80 €

## • OBJECTIF

Développer sa capacité à communiquer en français dans la vie quotidienne, au travail, dans le domaine public... Être capable d'écouter et de lire, de participer à une conversation, de prendre la parole en public ou de rédiger les différents types d'écrits.

Des activités en situation (simulations orales et écrites) prépareront les auditeurs à agir en français de manière autonome. Pour mieux se préparer aux activités d'expression, les auditeurs seront invités à s'exercer sur : les différentes manières de dire ou d'écrire, la phonétique, le lexique, la grammaire.

## • PUBLIC

Toute personne non francophone, ayant été scolarisée jusqu'à l'âge de 16 ans minimum dans son pays d'origine. L'inscription dans les cours n'est effective qu'après avoir passé un test de positionnement permettant l'évaluation du niveau.

## • PROGRAMME

En français langue étrangère, 5 niveaux sont proposés.

Chaque niveau nécessite l'acquisition des compétences requises au niveau précédent. Les niveaux 3 et 4 approfondissent la syntaxe à l'écrit et favorisent l'expression orale.

### *Niveau 1 (A1 du CECRL) :*

Initiation à la langue, manipulation orale et écrite des mécanismes fondamentaux de la langue. Savoir s'exprimer de manière simple (saluer, se présenter, parler de ses habitudes, parler d'un lieu, d'un objet, d'une personne, inviter, accepter, refuser, exprimer l'accord et le désaccord...).

### *Niveau 2 (A2.1 du CECRL) :*

Révision et approfondissement des formes et des mécanismes fondamentaux de la langue. Structuration d'énoncés simples à l'oral et à l'écrit (décrire une personne physiquement et psychologiquement, raconter au passé, savoir s'exprimer dans un magasin, donner des conseils, des ordres, autoriser, interdire, parler du futur, faire des projets...).

### *Niveau 3 (A2.2/B1.1 du CECRL) :*

Maîtrise de l'oral et structuration de l'écrit. Approfondissement des mécanismes oraux et écrits. Manipulation lexicale. Savoir exprimer une intention, des sentiments, un souhait. Rappporter des événements passés. Pratique des différentes expressions du conseil.



#### **Niveau 4 (B1.2/B2.1 du CECRL) :**

Perfectionnement de l'oral et de l'écrit. Pratique des différents moyens d'expression de la condition, du but, de la conséquence, du temps et de la cause. Maîtrise du discours rapporté. Manipulation des différentes expressions de l'accord et du désaccord. Savoir varier la formulation des points de vue (utilisation de l'indicatif et du subjonctif). Enrichissement du lexique.

#### **Niveau 5 (B2.2/C1.1 du CECRL):**

Révision et perfectionnement des différentes propositions. Exploitation de documents authentiques.

### • CALENDRIER

Du 1<sup>er</sup> au 29 juillet 2011.

15 heures hebdomadaires.

### Lieu et jours Cours de jour ☀

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes, 132, rue d'Alésia.

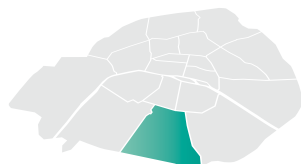
Ⓜ Alésia ou Plaisance.

**Niveaux 1, 2, 3, 4 et 5**, du lundi au vendredi,  
en matinée ou en après-midi.

Les horaires seront précisés ultérieurement sur le site paris.fr

**Sur le formulaire d'inscription, précisez deux horaires  
par ordre de préférence.**

**La demande d'inscription à une session se  
fait durant les deux mois précédant le début  
de la session.**





# Français langue étrangère expression écrite Public non francophone



Cours semestriel  
45 heures

60 €

## • OBJECTIF

Apprendre ou approfondir la maîtrise des différentes techniques et stratégies d'écriture, pour renforcer et épanouir son aptitude à écrire et permettre ainsi une plus grande aisance de style. Étude des différentes techniques rédactionnelles. Des exercices d'application sont proposés.

## • PUBLIC

**Toute personne d'origine étrangère non francophone**, ayant été scolarisée jusqu'à l'âge de 16 ans minimum dans son pays d'origine. Celle-ci doit posséder une solide maîtrise du maniement de la langue écrite correspondant au français langue étrangère niveau 5 des Cours Municipaux d'Adultes ou au niveau C1 du CECRL. Deux unités sont proposées.

L'inscription dans les cours n'est effective qu'après avoir passé un test d'entrée permettant l'évaluation du niveau.

## • PROGRAMME

Pour couvrir la totalité du programme et acquérir la maîtrise de toutes les techniques rédactionnelles, il est conseillé de suivre les cours pendant deux semestres consécutifs, mais le choix de l'unité de départ (1 ou 2) est laissé à la liberté de l'auditeur. En fonction des places disponibles, du résultat au test d'entrée et de l'équilibre du nombre d'auditeurs dans chaque unité, certains auditeurs pourront se voir proposer une unité différente de celle qu'ils avaient choisie.

### *Unité 1 : techniques narratives et descriptives :*

Acquérir les techniques de la narration et de la description pour parvenir à la maîtrise d'une écriture personnelle par l'étude et la production de textes de difficultés croissantes.

**Généralités :** les différents types de textes. Les fonctions de la communication. Dénotation-connotation. Le registre de langue. Les champs lexicaux. Les figures de style. La phrase simple, composée, complexe. Le paragraphe, le texte. La ponctuation.

**Le texte narratif :** les indices et fonctions de la narration. Le discours et le récit. Les marques de l'énonciation. La focalisation. Les temps du récit.

**Le texte descriptif :** les fonctions et indices de la description. Les marques de la description. Les types de description (le portrait, la caricature, le pastiche...).



## Unité 2 : techniques argumentatives :

Acquérir les techniques de l'argumentation pour parvenir, par des étapes progressives, à une production argumentative personnelle.

**Les caractéristiques d'un texte argumentatif :** les différents types de raisonnements et d'arguments. Les relations et connecteurs logiques. L'utilisation des citations et des exemples. Introduire et conclure. Les différents types de plans de la dissertation.

**Le résumé de texte :** méthodologie et pratique du résumé.

## • CALENDRIER

**1<sup>er</sup> semestre :** du 27 septembre 2010 au 3 février 2011.

**2<sup>nd</sup> semestre :** du 10 février au 27 juin 2011.

3 heures hebdomadaires.

## Lieux et jours

Cours de jour et du soir ☀️🌙

### Cours de jour :

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
132, rue d'Alésia.

🚇 Alésia ou Plaisance.

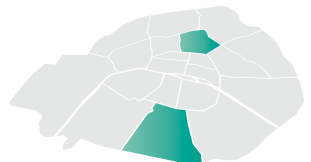
**Unités 1 et 2 :** le mercredi de 14h à 17h.

### Cours du soir :

• **10<sup>e</sup> arr.** École élémentaire, 9, rue Martel.

🚇 Château-d'Eau ou Gare de l'Est.

**Unités 1 et 2 :** le lundi de 18h30 à 21h30.







# Français langue étrangère phonétique

## Public non francophone

Cours semestriel - 30 heures  
Session intensive - 20 heures

60 €

### • OBJECTIF

Améliorer sa prononciation de la langue française.

### • PUBLIC

Toute personne étrangère qui est inscrite en français langue étrangère aux Cours Municipaux d'Adultes.

La constitution de groupes homogènes, en fonction de l'origine linguistique des auditeurs, déterminera leur inscription à ce programme ainsi que l'horaire de cours.

### • PROGRAMME

**Les voyelles :** les voyelles simples, les voyelles nasales, la dénasalisation.

**Les consonnes :** les paires sourdes/sonores, les oppositions de points d'articulation, les nasales, les oppositions particulières, l'étude du [R].

**Cours d'articulation :** perception de toutes les syllabes. L'égalité syllabique : l'accent de mot, l'accent de groupe. La continuité consonantique : l'enchaînement consonantique, la liaison. La continuité vocalique : voyelles orales, voyelles nasales.

### Calendrier, lieu et jours

**Cours semestriel :** du 27 septembre 2010 au 3 février 2011  
ou du 10 février au 27 juin 2011.  
Cours le vendredi de 13h à 15h.


**Session intensive d'hiver :** du 14 au 25 février 2011.

**Session intensive de printemps :** du 11 au 22 avril 2011.

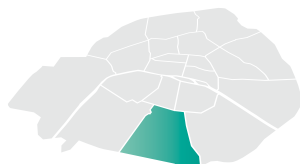
Session du lundi au vendredi, de 13h à 15h ou de 15h30 à 17h30.

**Sur le formulaire d'inscription, précisez l'horaire de votre choix.**

• **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes  
132, rue d'Alésia.

 Alésia ou Plaisance.

La demande d'inscription à une session se fait durant les deux mois précédant le début de la session.



# Français par les techniques théâtrales



Session intensive  
30 heures

145 €

## • OBJECTIF

Acquérir, grâce à des activités inspirées de pratiques théâtrales, de l'aisance et de l'assurance pour s'exprimer couramment en français.

## • PUBLIC

Personne de niveau intermédiaire ou avancé (niveaux : B2 à C1 du CECRL, Cadre européen commun de référence pour les langues), souhaitant découvrir une nouvelle façon d'apprendre le français, qui utilise le mouvement et l'émotion, propres au jeu théâtral. Le cours ne requiert pas de compétences théâtrales particulières.

Admission sur entretien de motivation et de niveau.

## • PRÉ-REQUIS

Niveaux B2 à C1 du CECRL, en français langue étrangère.

## • PROGRAMME

Activités en mouvement pour travailler la prononciation, le rythme, les intonations.

Improvisations à partir d'un objet, d'une photo, d'un dessin humoristique... pour enrichir le vocabulaire et surmonter les difficultés grammaticales.

Dialogues de pièces de théâtre ou de films à mémoriser et à jouer, pour assimiler de nouvelles formes d'expression et pratiquer la langue en situations variées.





## **Lieux et jours** Cours de jour ☀

- **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville

Ⓜ Belleville.

Du 7 janvier au 25 mars 2011.

Cours le vendredi de 13h à 16h.

- **14<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

132, rue d'Alésia.

Ⓜ Alésia ou Plaisance.

### **Session n° 1 :**

Du 29 septembre au 15 décembre 2010.

Cours le mercredi de 10h à 13h.

### **Session n° 2 :**

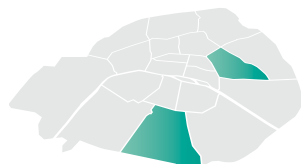
Du 2 octobre au 18 décembre 2010.

Cours le samedi de 10h à 13h.

### **Session n° 3 :**

Du 8 janvier au 26 mars 2011.

Cours le samedi de 10h à 13h.



# Phonétique du français

## Public francophone

## Public non francophone



Session intensive  
30 heures

20€

### • OBJECTIF

Améliorer sa prononciation de la langue française.

### • PUBLIC

Personnes francophones ou non francophones déjà inscrites en cours de Français sur objectifs fondamentaux ou de Français sur objectifs adaptés aux Cours Municipaux d'Adultes.

### • PROGRAMME

**Les voyelles** : les voyelles simples, les voyelles nasales, la dénasalisation.

**Les consonnes** : les paires sourdes/sonores, les oppositions de points d'articulation, les nasales, les oppositions particulières, l'étude du [R].

**Cours d'articulation** : perception de toutes les syllabes. L'égalité syllabique : l'accent de mot, l'accent de groupe. La continuité consonantique : l'enchaînement consonantique, la liaison. La continuité vocalique : voyelles orales, voyelles nasales.

### • CALENDRIER

**Session d'hiver** : du 12 novembre 2010 au 28 janvier 2011.

**Session de printemps** : du 1<sup>er</sup> avril au 24 juin 2011.

### Lieu et jour

Cours de jour ☀

• **11<sup>e</sup> arr.** Cours Municipaux d'Adultes

75, boulevard de Belleville.

Ⓜ Belleville.

Cours le vendredi de 14h à 17h.

La demande d'inscription à une session se fait durant les deux mois précédant le début de la session.

